Cœur de Marsat : Projet d'aménagement du cœur de village

Marsat est une commune vivante qui doit retrouver un dynamisme économique, social, solidaire et culturel. Le projet « cœur de Marsat » a pour ambition d'engager une démarche de transformation des lieux communs et ainsi proposer un espace public adapté et accueillant.
Ce projet, dans une visée de développement durable et de valorisation de la commune, sera mené en concertation avec les marsadaires sur la durée du mandat.

- ✓ L'école et la cantine scolaire seront repensées et réaménagées pour un meilleur accueil des enfants et pour permettre aux personnels de l'Education Nationale, du péri-scolaire et de la municipalité d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions (redistribution et mise aux normes des bâtiments, réagencement des accès et des parkings,…)
- ✓ La Mairie devra répondre aux exigences de l'accessibilité à tous les publics et devenir un lieu d'accueil propice aux services publics.
- ✓ La salle polyvalente fera l'objet d'une étude pour déterminer l'opportunité de la conserver, de la réhabiliter ou de lui donner une autre fonction.
- ✓ Les parcs de jeux, les places publiques seront repensés pour créer un réel vivre ensemble et valoriser le patrimoine de la commune.
- ✓ Un lieu d'accueil pour les jeunes sera envisagé et les équipements sportifs seront développés.

« Notre équipe, investie, nouvelle et à la fois expérimentée, agira avec vous pour le bien commun et l'intérêt général »

Pour l'équipe,
Anne-Catherine Lafarge

Imprimé sur papier *Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières* par l'imprimeur

engagés pour Marsat

Contactez nous : engagespourmarsat@gmail.com

www.engagespourmarsat.fr

La liste par ordre alphabétique :

Marie Bosse, Maguy Brun, Mathilde Danis, Elodie Danjour, Raffaële De Francesco, Nathalie Dumery, Nadège Dupont, Michel Grosshans, Olivier Hablot, Anne-Catherine Lafarge, Lucie Le Corguillé, Julien Magnol, Kathleen Myot, Paul Ramarosaona, Jean-François Sauvadet, André Vernat, Christophe Villebesseix.

L'élection municipale de Marsat est une élection au scrutin de liste avec des listes complètes et sans panachage possible.

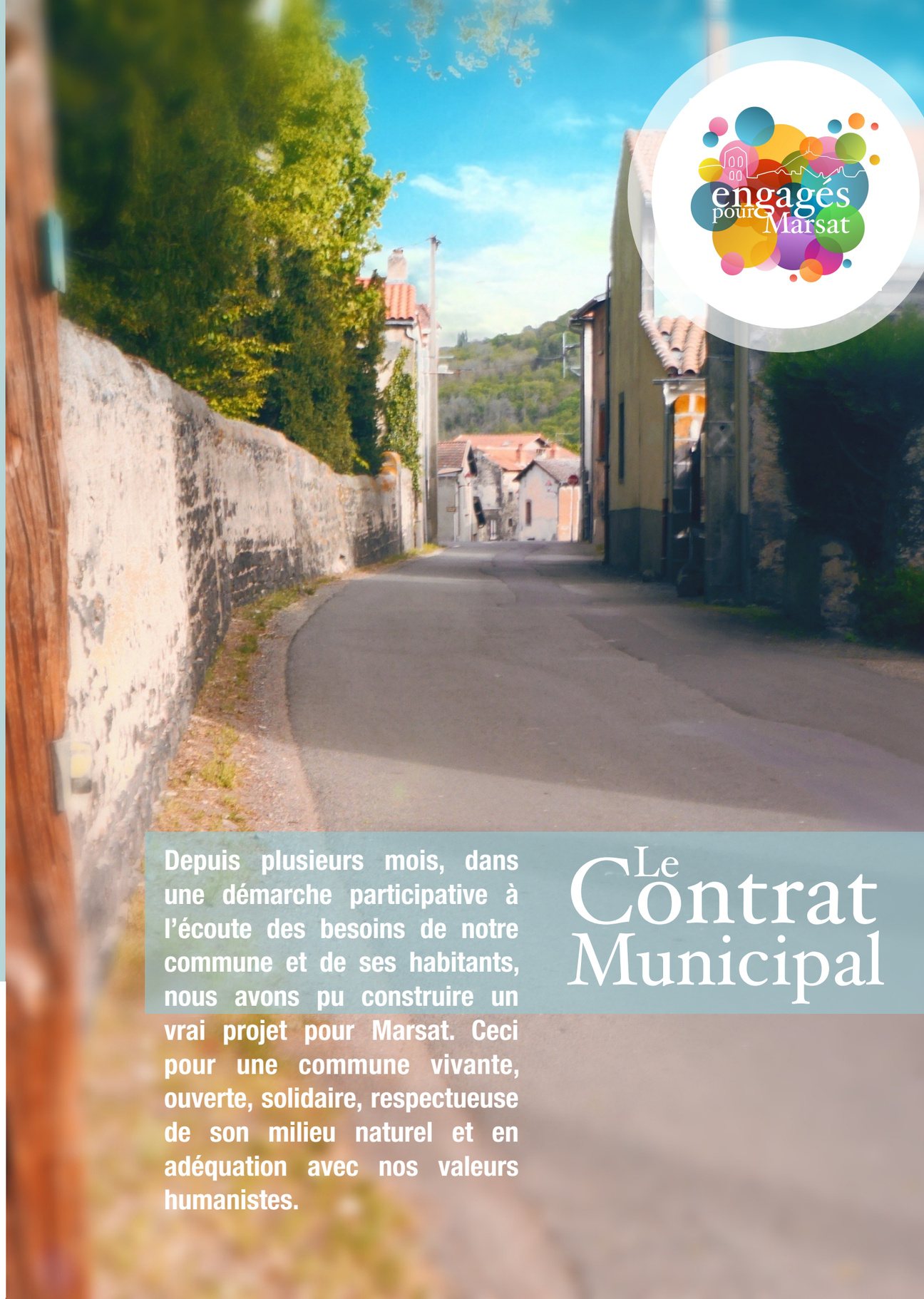

engagés pour Marsat

Le Contrat Municipal

Depuis plusieurs mois, dans une démarche participative à l'écoute des besoins de notre commune et de ses habitants, nous avons pu construire un vrai projet pour Marsat. Ceci pour une commune vivante, ouverte, solidaire, respectueuse de son milieu naturel et en adéquation avec nos valeurs humanistes.

Nos engagements

Nous nous sommes engagés dans une démarche de concertation auprès des Marsadaires pour connaître leurs besoins et leurs attentes, afin de proposer une alternative à la gestion municipale en place. Nous sommes convaincus que les citoyens souhaitent être informés mais aussi participer activement à l'élaboration de projets qui impactent leur vie quotidienne. Nous proposons une réelle participation et la co-construction des décisions importantes de la vie communale.

Prendre soin de notre territoire et de ses habitants

Il appartient à tous de faire de notre territoire un espace dynamique où s'inventent et se mettent en place des initiatives économiques, sociales, solidaires et environnementales. **Nos engagements :**

- ✓ **Entretenir les espaces communaux sans utilisation de pesticides,**
- ✓ **Réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments municipaux,**
- ✓ **Accueillir une AMAP** (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)
- ✓ **Organiser avec les habitants et les acteurs locaux (associations, écoles, artisans…) une réflexion sur la préservation de notre environnement:** tri sélectif, compostage collectif, jardins partagés, surveillance des cours d'eau, ramassage des déchets.
- ✓ **La municipalité surveillera attentivement l'évolution du projet d'exploitation de carrières à Châteaugay et en informera régulièrement les marsadaires.**

La municipalité mettra en valeur le patrimoine pour permettre la mixité sociale. Elle fera évoluer les repas de la cantine en favorisant les circuits courts et les produits bio. Elle contribuera à la préservation des espaces agricoles sur son territoire. Elle veillera à l'entretien des bâtiments et espaces communaux.

Privilégier l'information et le dialogue

Nous pratiquerons la concertation et solliciterons les citoyens, les associations, Riom Limagne Volcans (R.L.V.) ainsi que toute personne compétente sur les projets à venir. **Nos engagements :**

- ✓ **Information régulière auprès des citoyens (lettre, courriel, affichage…),**
- ✓ **Organisation de réunions publiques pour les projets importants (budget, investissements),**
- ✓ **Création d'un lien de confiance et d'une réelle collaboration avec les associations,**
- ✓ **Mise en place de commissions mixtes composées d'élus et de citoyens concernés.**

Favoriser la vie associative et la culture

La municipalité s'inscrira dans une politique de soutien à la Vie associative et la Culture. **Nos engagements :**

- ✓ **Créer une commission municipale dédiée à la vie associative et culturelle,**
- ✓ **Recenser les besoins des associations en terme de subventions et de locaux,**
- ✓ **Informer la population sur la vie associative et les actions culturelles.**

La municipalité favorisera le lien entre associations et encouragera les initiatives peri-scolaires et culturelles. Elle contribuera à leur promotion (ex : les fêtes des Martiales)

Une circulation adaptée pour tous

Il est nécessaire de travailler sur une vision globale des problématiques et développer une circulation plus adaptée, respectueuse des différents modes de déplacement. **Nos engagements :**

- ✓ **Associer les marsadaires à la réflexion sur les actions à mener en priorité,**
- ✓ **Sécuriser l'accès des piétons à l'école sur les différents axes empruntés,**
- ✓ **Repérer les zones à risques et installer des dispositifs de limitation de la vitesse,**
- ✓ **Matérialiser les places de parking de l'école et créer des places réservées aux personnes en situation de handicap,**
- ✓ **Consulter la commission R.L.V en charge du handicap pour améliorer l'accessibilité de nos voies publiques.**

Un nouveau plan de circulation sera établi en partenariat avec la sécurité routière et les citoyens (trottoirs, zone de rencontre permettant la priorité aux piétons, pistes cyclables...).

Developper le lien entre les générations

Pour une commune vivante, ouverte et solidaire, un projet intergénérationnel de rencontres, de partages, d'aides et de soutiens sera mené. **Nos engagements :**

- ✓ **Redonner au Centre Communal d'action Sociale (CCAS) ses missions intergénérationnelles**
- ✓ **Nommer des personnes relais au sein des quartiers pour rendre visite aux habitants et évaluer leurs besoins (personnes âgées, isolées, handicapées…),**
- ✓ **Travailler avec les jeunes du CMJ, étendre ses missions aux « grands ados », jeunes adultes (17-21 ans) et lui attribuer un budget.**

Créer un lieu d'échanges et de services au coeur de notre village.
Faciliter l'engagement et le travail des associations souhaitant organiser des manifestations favorisant les rencontres intergénérationnelles.
La municipalité s'engage à enrichir l'offre des activités péri-scolaires, pérenniser et améliorer l'accès au centre de loisirs.

Sécurité des biens et des personnes

Certains marsadaires expriment leurs inquiétudes par rapport aux incivilités et aux cambriolages qui se produisent dans la commune.
Nous nous engageons à permettre aux deux dispositifs existants, « participation citoyenne » et « voisins vigilants » d'être complémentaires pour la sécurité de nos concitoyens, **Désignation d'un référent en charge du suivi de ce dossier.**

INTERCOMMUNALITE R.L.V.

La commune de Marsat est directement concernée par un certain nombre des compétences exercées par la communauté d'agglomération, impactant directement notre quotidien.

Nous informerons nos concitoyens sur l'ensemble des décisions et mesures prises par Riom Limagne et Volcans (R.L.V.).

L'ensemble des conseillers municipaux de Marsat sera présent au sein de chaque commission de R.L.V.